

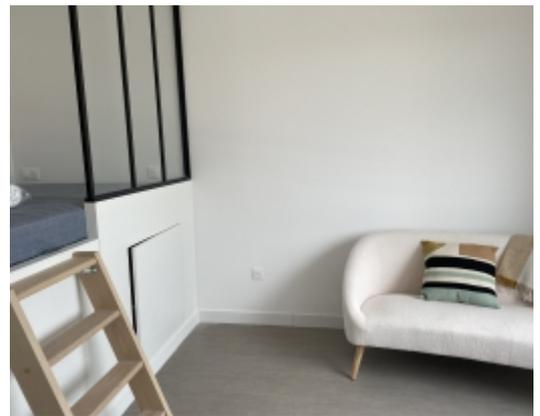
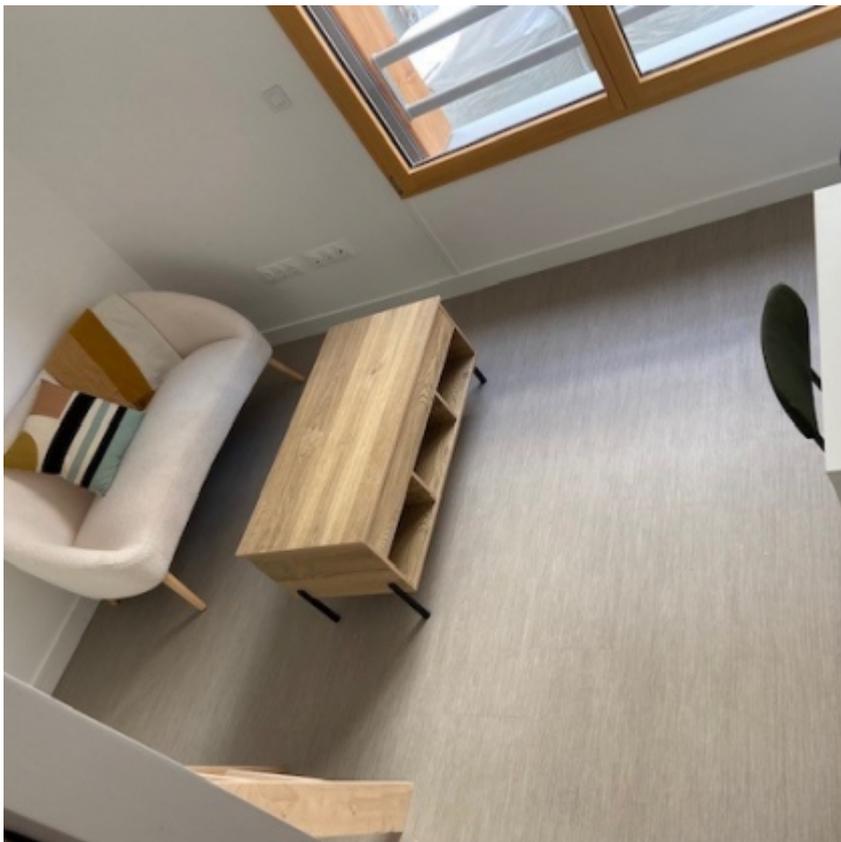


# Gence & Associés

## Notaires

**A LOUER STUDIO MEUBLE,  
ROUEN, RÉS. LES JARDINS DE GAIA**

**420€/mois**



Référence : LL-GAIA,

Loyer : 420 €/mois,

Provision sur charge : 80 €,

Dépot de garantie : 840 €,

Nombre de pièces : 1,

Loyer : 420€/mois

Provision sur charge : 80€/mois (parties communes, chauffage, eau chaude)

Dépot de garantie : 840 €

Honoraires à la charge du locataire (état des lieux d'entrée inclus) : 218 €

Nombre de pièces : 1

## Description du bien

A louer à ROUEN studio meublé, quartier Flaubert, rive gauche, à proximité du pont Guillaume Le conquérant

1 rue Leon Maletta 76100 ROUEN

Résidence" Les Jardins de GAIA" à proximité des transports

Disponible 1er mars 2025

1 pièces meublée de 19.74 m<sup>2</sup> à l'étage sur cour arborée

- Entrée, kitchenette équipée de plaque de cuisson, d'un réfrigérateur, four à micro ondes, vaisselle, placards, et étagères,
- Salle de douche avec WC, et lavabo, un petit placard de rangement,
- Pièce principale avec 1 bureau et chaise + canapé,
- espace nuit légèrement surélevé avec rangement en dessous

Chauffage et eau chaude au gaz collectif

Eau froide au début collective et deviendra individuelle rapidement

Fenêtres double vitrage. Volet

Classe énergétique classe B

Loyer : 420,00 €/mois + Provisions sur charges : 80,00 €/mois (parties communes, chauffage, eau chaude),  
eau froide dans un premier temps dans les charges communes et ensuite individuelle

Dépôt de garantie : 840,00 €

Honoraires à la charge du locataire (état des lieux d'entrée inclus) : 218,00 €

Référence annonce : LL/GAIA Tél : 02.35.07.82.90 - Contact : Mme LEMOINE- Gestionnaire locatif au sein de l'étude GENCE & ASSOCIES, notaires à ROUEN

Email : [ludivine.lemoine@gence.associes.fr](mailto:ludivine.lemoine@gence.associes.fr)

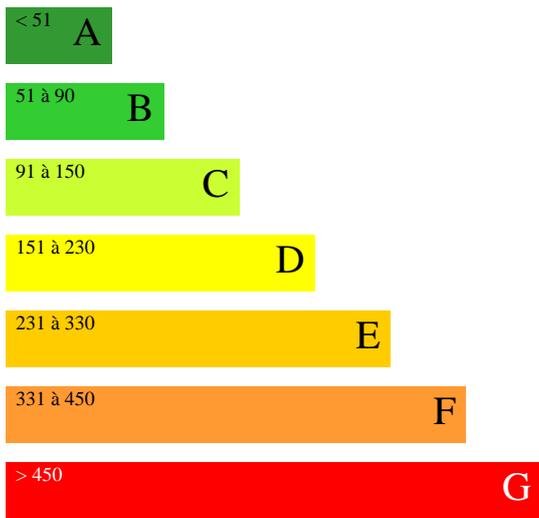
Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : [www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr)

Conditions générales :

Le revenu net et mensuel du locataire doit être supérieur à 3,5 fois le montant du loyer charges comprises, à

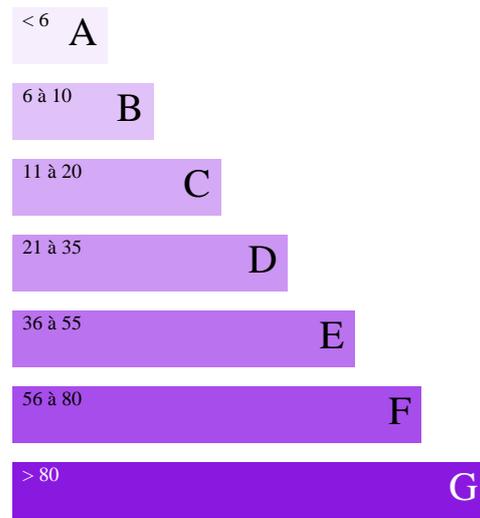
défaut la présentation d'une caution présentant des conditions supérieures de revenus est possible.

### Diagnostic de Performance Énergétique



92

### Diagnostic de Gaz à Effet de Serre



1